


# Les aspects relationnels de l'arbitrage de handball entre les arbitres et les officiels de table

*Ce qui ne concerne pas ou presque pas  
les joueurs...*



- 
- Avant le match
    - Les dirigeants
    - Le secrétaire chronométrateur
  - Pendant le match
    - Le secrétaire chronométrateur
    - Les officiels de bancs
    - Le public
  - Après le match

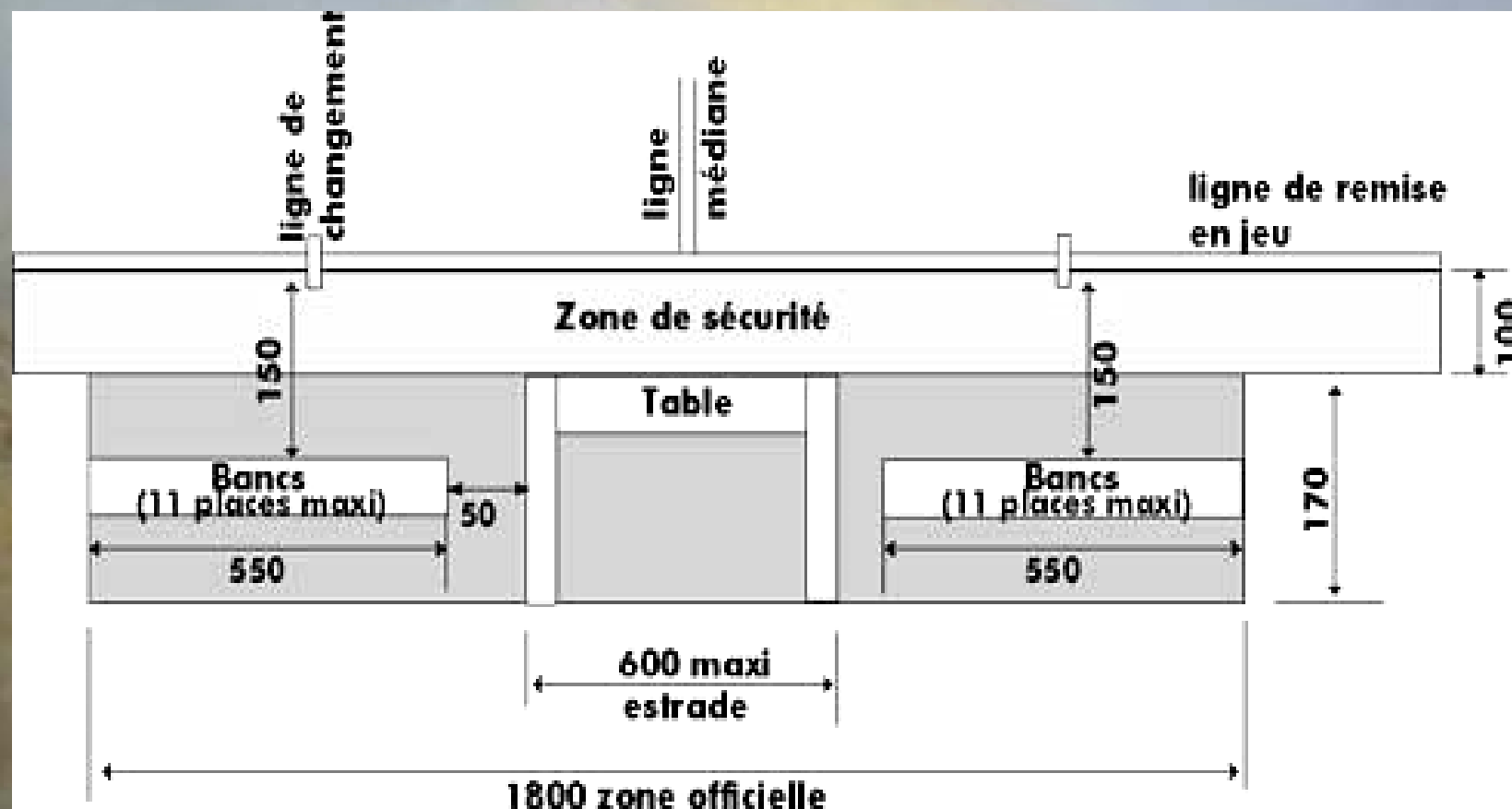


# Avant le match... les dirigeants

- Il est indispensable de se faire connaître des 2 clubs, de les saluer. En premier lieu, se présenter auprès du club recevant.
- Il est préférable de s'assurer de la présence d'un responsable de la police du terrain:
  - Pour une table correcte et bien placée
  - Pour des bancs suffisamment longs et correctement disposés
  - Pour éloigner les personnes non autorisées de la table et de la zone de changement
  - Pour contrôler les possibles débordements du public



# Les lignes et la zone de changement



# Avant le match...

## ...le secrétaire chronométrateur

- Il est indispensable de s'assurer des services d'un secrétaire chronométrateur (majeur et licencié FFHB)
- Il est encore plus confortable de s'assurer des services d'un secrétaire et d'un chronométrateur
- Il est bien préférable que chaque rôle soit assuré par un dirigeant de chaque club



# Les rôles du secrétaire et du chronométreur

- **Règle 18.1 : Le chronométreur et le secrétaire**
  - En principe, le chronométreur a la responsabilité de contrôler le temps de jeu, les « time-out » et le temps d'exclusion des joueurs exclus
  - De même, le secrétaire a la responsabilité de contrôler la composition des équipes, la feuille de match, l'inscription de joueurs après le début du match et l'inscription de joueurs non autorisés à participer
  - D'autres tâches telles que le contrôle du nombre de joueurs et d'officiels d'équipe dans la zone de changement et la sortie et l'entrée de remplaçants sont considérées comme des responsabilités conjointes
  - Généralement seul le chronométreur devrait effectuer les interruptions de jeu nécessaires



# Avant le match, responsabiliser le secrétaire chronométrateur

- Pour la gestion des arrêts et de la reprise du temps (gestuelle, signal sonore)
- Pour la gestion des « time-out » (règle, signal d'avertissement, gestuelle)
- Pour la gestion des sanctions disciplinaires (gestuelle, comment avertir les équipes du moment du retour en jeu du joueur sanctionné)
- Pour la gestion des bancs et de la zone de changement (comportement des officiels et des joueurs, mauvais changements, gestuelle)
- L'objectif est d'établir une connivence et une complicité



# Pendant le match...

## ...avec le secrétaire chronométrateur

- **Il est indispensable de communiquer** (un échange du regard suffit, avec un signe d'accord et de connivence) avec le secrétaire chronométrateur...
  - À chaque arrêt du temps
  - À tout moment du match, dès que possible
- Il n'est pas possible de reprendre le jeu après une sanction disciplinaire sans s'être assuré que le secrétaire chronométrateur...
  - En connaisse la nature (avertissement, exclusion, disqualification, expulsion)
  - En connaisse la durée (2, 4... min, etc.)
- Lors des « time-out », à la mi-temps et à la fin du match, faire un point global (score, sanctions...), après s'être accordés





# Un exemple, une exclusion

- 1. Un défenseur commet une irrégularité justifiant d'une exclusion
- 2. L'arbitre de but siffle
- 3. L'arbitre de champ se tourne vers la table et, à l'attention du secrétaire chronométreur, prononce l'arrêt du temps (signal sonore, gestuelle) ; les deux arbitres arrêtent leurs chronomètres et vérifient l'arrêt du chronomètre mural au 3<sup>e</sup> coup de sifflet
- 4. L'arbitre de but signifie au joueur fautif son exclusion pour 2 minutes (gestuelle)
- 5. L'arbitre de champ accompagne son collègue (gestuelle) et suit le joueur exclu jusqu'à la table
- 6. L'arbitre de champ s'assure que le secrétaire chronométreur (un geste de ce dernier suffit) a compris quelles étaient la nature et la durée de la sanction disciplinaire et qui elle concernait
- 7. Les deux arbitres notent les faits sur leurs cartons
- 8. L'arbitre de champ siffle la reprise du jeu ; les deux arbitres remettent leurs chronomètres en route et vérifient la remise en route du chronomètre mural.



# Pendant le match...

## ...avec les officiels des bancs

- **Dès le début du match montrer une grande vigilance**
  - Un seul officiel debout, l'officiel A, les autres officiels et les joueurs doivent être assis
  - Les déplacements sont permis dans la zone de changement (du milieu du terrain à l'extrémité du banc)
- **Pendant tout le match**
  - Aucune récrimination ou protestation ne doit être tolérée
    - À l'encontre des décisions des arbitres
    - À l'encontre des adversaires
    - À l'encontre du secrétaire chronométrateur
  - En revanche, il faut faire preuve de mesure et de psychologie
    - En montrant sa présence alternée près des bancs
      - sans rechercher le regard des officiels ou des joueurs
      - sans répondre à des remarques ou des questions sans intérêt
      - sans refuser aussi toute communication, notamment avec l'officiel A
    - En ne confondant pas mécontentement et récriminations
    - En utilisant au maximum l'échelle des sanctions disciplinaires, si besoin



# Après le match...

- Ne pas répondre aux provocations...
- Ne pas refuser la main tendue des joueurs ou des officiels
- Une fois le calme revenu, rejoindre rapidement (sans courir !) le vestiaire avec la feuille de match
- En présence du secrétaire chronométrateur (que l'on remercie chaleureusement) et des capitaines, remplir soigneusement la feuille de match
  - Résultat
  - Éventuelles réclamations
  - Sanctions
  - Autres remarques
- Accepter le dialogue et même la critique – l'arbitre n'a pas toujours raison – mais pas « à chaud » (par exemple autour d'un verre, au bar, après la douche), avec les dirigeants, les officiels, les joueurs, et ce de manière calme et courtoise

